

POLE DANCE LYON L'ACADEMIE

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Photo

NOM _____ PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

COURRIEL _____ @ _____

TELEPHONE _____

FRAIS ADMINISTRATIFS (obligatoire) 20€

ABONNEMENT ANNUEL CLASSIQUE (1 cours/sem.) 700€

ABONNEMENT ANNUEL CLASSIQUE (étudiant) (1 cours/sem.) 600€

ABONNEMENT ANNUEL ADDICT (2 cours/sem.) 1270€

ABONNEMENT ANNUEL ADDICT (étudiant) (2 cours/sem.) 1170€

Total payé : _____ Mode de règlement: _____

Comptant en deux fois en _____ fois

Pour tout paiement non comptant, tous les chèques seront demandés à l'inscription.

Pole Dance Classique Jour et heure choisis _____

Pole Dance Addict 1^{er} jour et heure choisis _____

2^{ème} jour et heure choisis _____

J'atteste avoir pris connaissance des risques liés aux pratiques proposées et de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I.A. Sport+ (assurance corporelle renforcée) de la MAIF n° soc 38471 J par l'intermédiaire de l'Académie.

En signant j'atteste avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur.

Fait le _____ A _____

Signature précédée de la mention «lu et approuvé » _____

Rappel de quelques éléments des conditions générales de l'association l'Académie :

-la version intégrale des conditions générales et du règlement intérieur de l'Académie sont disponibles sur le site pole-dance-lyon.com dans la rubrique CGV et Règlement intérieur ;

-la saison 2023-2024 commence le 18/09/2023 et finit le 13/07/2024 ;

-il faut minimum 3 adhérents inscrits 24 heures avant le début, pour que le cours/le practice ait lieu ;

-pour les adhérents dits abonnés, il est interdit d'échanger librement le créneau indiqué sur la fiche d'inscription.

Il est néanmoins possible d'échanger ponctuellement son créneau contre un autre jour à l'aide du « joker ». Le joker coûte 5 euros , 1 échange = 1 joker. L'échange doit être demandé par sms au 06 24 71 21 33 ;

-pour les adhérents dits abonnés : en cas d'absence, la non-annulation minimum 24 heures avant le début d'un cours de pole dance entraine la perte d'un cours bonus. Chaque non-annulation entraine la perte d'un bonus ;

-pour les adhérents dits abonnés, il est possible d'annuler ou de reporter à un autre jour du mois en cours le cours bonus réservé si c'est fait à plus de 24h en avance. Passé ce délai, le cours sera décompté, il ne pourra pas être recredité ;

-les cours bonus du mois ne sont pas cumulables. Si le bonus du mois n'est pas utilisé durant le mois auquel il correspond, il ne pourra pas être utilisé un autre mois ;

-en cas d'absence, aucun cours ne peut pas être rattrapé ;

- en cas de blessure ou en cas de grossesse, il est seulement possible de reporter les cours à la prochaine saison, aucun remboursement ne pourra être demandé. La procédure complète est décrite dans la version intégrale des CGV.

-en cas de déménagement, aucun remboursement ne pourra être demandé ;

-il est indispensable d'enlever les bagues, bracelets ou piercings au nombril pendant les cours ;

-il convient à l'adhérent qui le souhaite de faire une copie de sa fiche d'adhésion signée avant de la remettre au club ;

-le paiement de l'adhésion en plusieurs fois ne constitue pas une adhésion trimestrielle, mais une facilité de paiement ;

-en cas d'arrêt d'activité à cause des restrictions gouvernementales ou administratives (Coronavirus ou autre), aucun remboursement ne pourra être demandé ;

-l'Académie se réserve le droit de modifier le planning et d'adapter ses activités ;

-un certificat médical confirmant l'absence de contre-indication à la pratique de la pole dance devra être fourni au plus tard le 1 mois après la date d'adhésion.

En cas de paiement par chèque(s) merci d'indiquer le montant et le numéro de chacun ci-dessous :

1) ch n° _____ banque _____ montant _____

2) ch n° _____ banque _____ montant _____

3) ch n° _____ banque _____ montant _____

Fait le _____

A _____

Signature précédée de la mention «lu et approuvé » _____